



# EcoJardin

la référence de gestion écologique



## DOSSIER DE PRESSE

# 10 ANS DU LABEL ECOJARDIN

**RECU ET PERSPECTIVES SUR LES  
PRATIQUES DE GESTION ÉCOLOGIQUE**



**Cherbourg-Octeville est la première commune à avoir choisi de labelliser l'ensemble de ses parcs, espaces naturels, jardins de quartier, cimetières et alignements d'arbres dès 2013. Cette démarche s'est appuyée sur un engagement politique fort et l'accompagnement des équipes techniques et de la population pour accepter ce changement de paradigme.**

**Page précédente :**

**Le jardin remarquable du domaine de La Roche Jagu souligne la parfaite compatibilité entre la gestion écologique, la mise en valeur d'un site patrimonial et la préservation des caractéristiques paysagères qui en font un fleuron de l'art des jardins.**



# INTRODUCTION

2022 marque le dixième anniversaire du label EcoJardin !

A ce jour, plus d'une centaine de structures, communes, bailleurs sociaux, entreprises, établissements d'enseignement... participe à cette démarche, avec 665 sites labellisés sur toute la France métropolitaine.

Véritable outil d'accompagnement, le label EcoJardin répond aux attentes des responsables d'espaces verts et naturels engagés - ou désireux de s'engager - dans la gestion écologique de leurs patrimoines. Cette approche est fondée sur la mise en oeuvre de pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement et adaptées aux usages des lieux. Le label permet aussi de partager des savoir-faire et de s'inscrire dans un esprit d'amélioration continue.

La démarche se veut bienveillante, avec un accompagnement de tous les instants tant pour les candidats à la labellisation que pour ceux souhaitant progresser dans leurs pratiques, mettre en place des actions de sensibilisation ou une formation des jardiniers.

Depuis sa création, le Label EcoJardin a su évoluer en s'appuyant sur une gouvernance tripartite qui lui permet de rester en veille aussi bien sur les questions réglementaires que sur les attentes sociétales. Le partage des expériences, des réussites comme des échecs - inéluctables lorsqu'on expérimente de nouvelles pratiques - permet d'avancer dans un esprit constructif.

*« La force du label EcoJardin est de s'appuyer sur des références scientifiques et techniques solides et de proposer un référentiel de gestion écologique libre de droits et de ce fait accessible à tous les types de collectivités ainsi qu'aux gestionnaires privés. »*

Cathy Biass-Morin, vice-présidente de l'AITF  
(association des ingénieurs de France)  
en charge de la transition écologique et énergétique

## LES CHIFFRES CLÉS DU LABEL

- 665 sites labellisés sur le territoire national.
- 116 structures engagées dont 78% gestionnaires publics et 22% gestionnaires privés
- Taux de renouvellement 94%
- 59 nouveaux sites ont obtenu le label EcoJardin en 2021, 31 ont été renouvelés pour la deuxième fois et 28 pour la première fois.
- site le plus petit : 0,02 ha, résidence Jules Romain, Batigère IDF
- site le plus grand : 1500 ha, Las Canal de Perpignan, ouvrage créé au 12ème siècle pour alimenter en eau potable la ville
- collectivité la plus petite : Cornimont dans les Vosges (3208 habitants)
- collectivité la plus grande : Paris (2,2 millions d'habitants)

# LA GESTION ÉCOLOGIQUE, AU SERVICE DE LA NATURE EN VILLE ET DE SES HABITANTS

La gestion écologique des espaces paysagers - parcs et jardins, cimetières, campus, jardins collectifs, accompagnement de bâtis ou de voies de communication ... - constitue l'une des réponses aux enjeux environnementaux de ces dernières décennies (perte de biodiversité, artificialisation des sols, changement climatique...). Elle se fonde sur l'écologie scientifique avec une approche globale des milieux et la connaissance de la biodiversité pour mettre en œuvre des techniques d'entretien favorables à la faune et à la flore ainsi qu'à leurs habitants.

La gestion écologique intègre les principes de la gestion différenciée qui adapte l'intensité des travaux selon les sites et leurs usages. Elle s'appuie également sur les démarches « zéro phyto », basées sur des solutions alternatives aux produits phytosan-

itaires et en particulier aux désherbants chimiques. Au delà des bénéfices pour la biodiversité et la protection des ressources naturelles, la gestion écologique répond aux enjeux de préservation de la santé et du bien-être des citoyens et à leur désir de se reconnecter à la nature. Elle contribue aussi au renforcement des capacités de résilience des villes face au changement climatique, en favorisant des espaces végétalisés diversifiés plus à même de s'adapter à de nouvelles contraintes.

L'engagement vers une gestion écologique constitue un véritable changement de paradigme tant pour les gestionnaires que pour les usagers de ces espaces. Elle nécessite un nouveau regard, notamment sur la flore spontanée et les insectes, mais aussi le développement de nouvelles compétences pour les jardiniers.

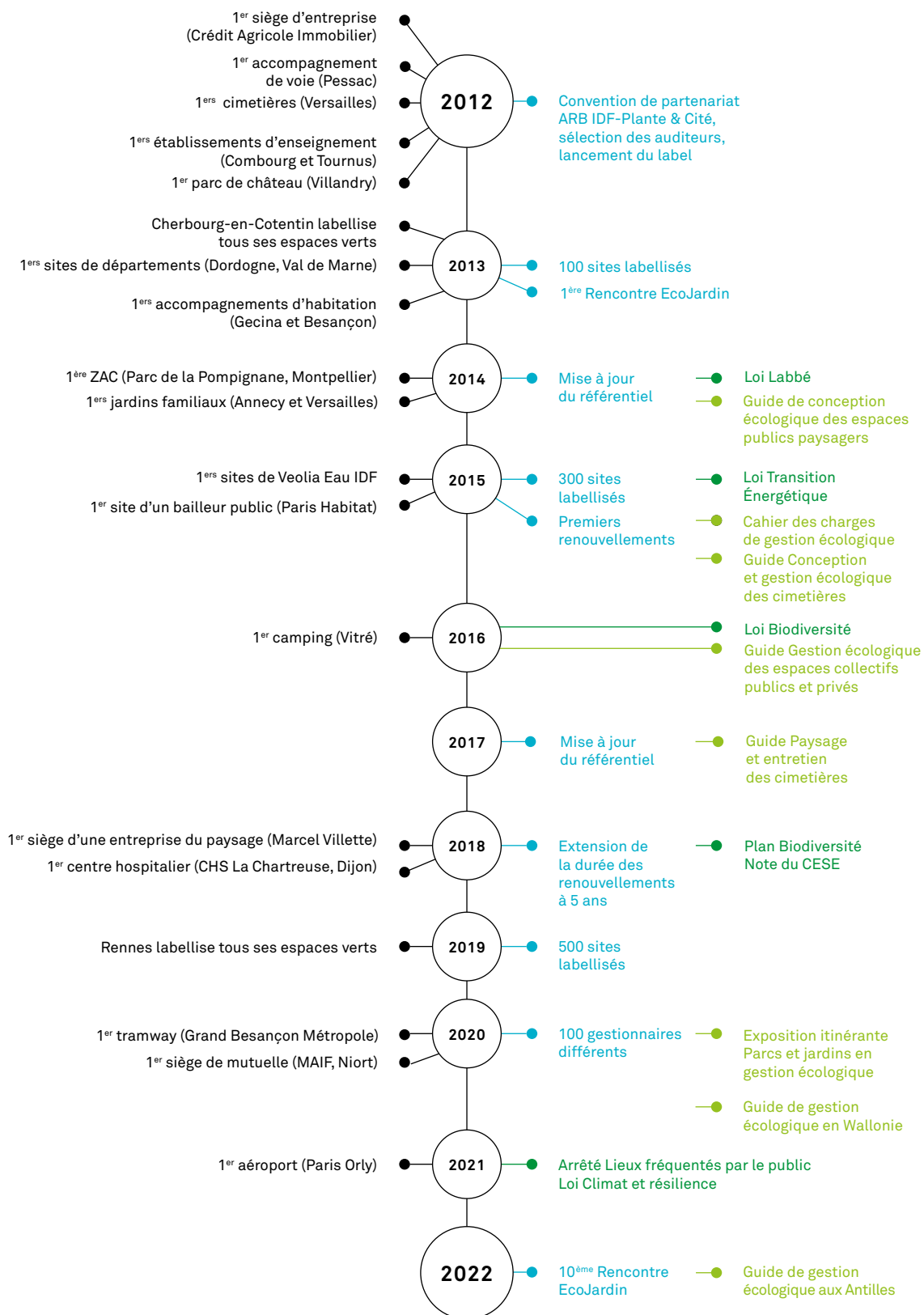


Parc de l'Ermitage à Lormont. © Oriade-Bèche

**Le Parc des Coteaux, un ensemble de parcs situés sur la rive droite bordelaise, a été formalisé pour concilier la préservation des continuités écologiques du territoire et les usages des visiteurs. Le plan de gestion s'appuie sur l'observation du milieu, de la biodiversité qui s'y déploie et des pratiques sociales des lieux. C'est une approche originale qui favorise le partage, l'expérimentation et la montée en compétence progressive des jardiniers. Le référentiel du label EcoJardin est utilisé comme support pour structurer les actions et favoriser une démarche d'amélioration continue.**

Le label EcoJardin a été conçu pour accompagner les collectivités territoriales et les entreprises dans cette évolution, en apportant des outils méthodologiques pour mettre en place la gestion écologique, former les jardiniers et sensibiliser tous les acteurs sur les bénéfices multiples apportés par cette démarche. Après deux années de travaux préparatoires pour construire le référentiel et le tester, le label EcoJardin est entré en phase opérationnelle en 2012. La période 2014 /2018 a constitué une phase de croissance avec 100 sites labellisés

en 2013 et 500 en 2018, mais aussi des mises à jour du référentiel en lien avec les évolutions réglementaires et la production de ressources techniques pour accompagner les gestionnaires. 2018 a marqué le temps de la reconnaissance du label EcoJardin dans le Plan Biodiversité du Gouvernement et sa mention dans les préconisations du CESE (conseil économique, social et environnemental) pour développer la nature en ville. 2022 célèbre les dix ans du label et l'élargissement de son rayonnement dans les pays voisins et en Outre mer.



- Les pionniers : diversité des premiers types d'espaces labellisés
- Dates et chiffres clés du label EcoJardin
- Textes et parutions réglementaires
- Ressources scientifiques et techniques produites par l'ARB-IDF et Plante&Cité sur la gestion écologique

La frise chronologique ci-dessus présente la dynamique du label EcoJardin au fil de son histoire (dates clés et diversité des « premiers » types d'espaces labellisés) en lien avec le contexte réglementaire et de production de connaissances scientifiques et techniques sur le sujet.

# ECOJARDIN C'EST QUOI ?

## UN LABEL, UNE DÉMARCHE, UN RÉSEAU

Depuis 2012, label EcoJardin accompagne les collectivités territoriales et les gestionnaires privés dans leurs démarches de gestion écologique des espaces paysagers dont ils ont la charge. Le label est à la fois un outil de communication, d'aide à l'amélioration des pratiques et de management.

Le label EcoJardin garantit une **évaluation externe objective** des pratiques de gestion menées sur un site (parcs ou jardins, cimetières, espaces d'accompagnement de bâtis, alignements d'arbres, domaines historiques...) à un instant donné. L'engagement du gestionnaire dans une démarche vertueuse pour l'ensemble de son patrimoine reste toutefois une condition complémentaire indispensable pour l'obtention du label. La procédure de labellisation se base sur le respect d'un socle

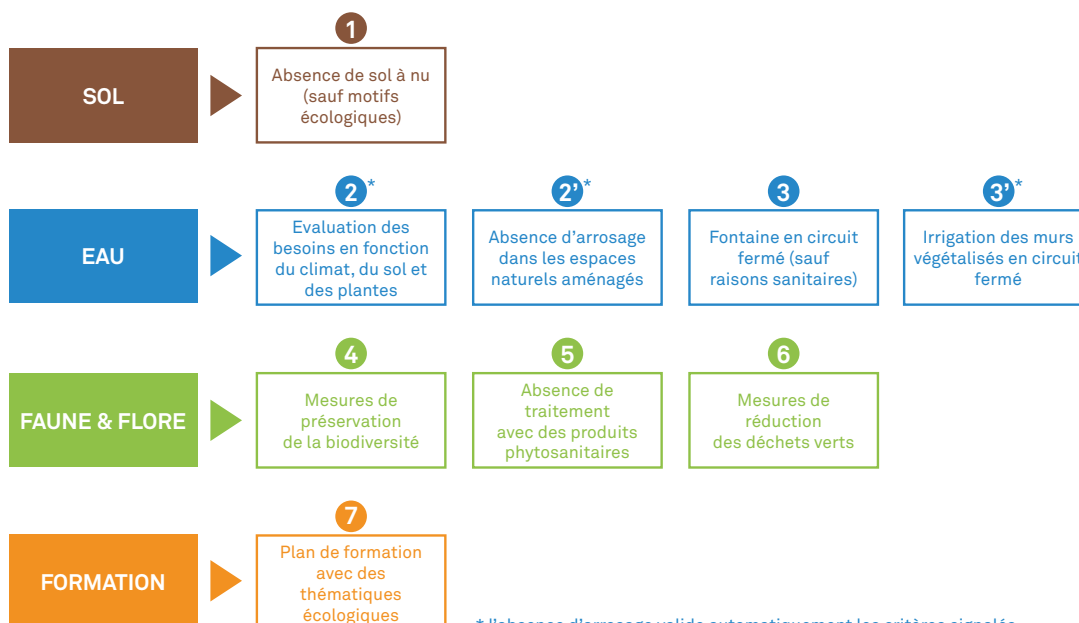
d'exigences communes à tous les types de sites présentés dans le référentiel (voir encadré sur les différents critères).

Le label EcoJardin constitue avant tout un outil méthodologique pour développer un **processus d'amélioration continue** de ses pratiques. Le référentiel du label a été pensé comme un guide technique sur l'ensemble des domaines que recouvre la gestion écologique (planification et intégration du site, gestion des sols et de la ressource en eau, préservation de la faune et de la flore, utilisation de matériaux et engins coresponsables, formations, sensibilisation du public). Les recommandations présentées dans ce document sont le fruit d'une veille technique et scientifique internationale régulièrement mise à jour. Ainsi, les critères évoluent

### UN SOCLE DE CRITÈRES EXIGEANTS

Les quelques 100 critères du référentiel sont répartis en trois catégories :

- Les critères essentiels sont à respecter impérativement pour envisager d'obtenir le label.
- Les critères recommandés constituent la grande majorité du référentiel. Ils apportent des points dans la notation finale, leur non-respect en enlève.
- Les critères facultatifs sont des bonus pour aller plus loin dans la gestion écologique.



Les critères essentiels du label portent sur quatre des sept domaines décrits par le référentiel EcoJardin : ils fixent le socle commun minimal d'exigences du label.



pour avoir toujours un temps d'avance sur la réglementation, par exemple sur l'usage des produits phytosanitaires dans les cimetières ou pour intégrer de nouvelles pratiques comme celles liées à la gestion des murs végétalisés.

La présentation des grilles d'évaluation utilisées par les auditeurs facilite l'**auto-évaluation** des questionnaires avant même de candidater et la mesure de la progression des pratiques au fil des années.

Une évolution continue est en effet attendue par le comité de labellisation pour le renouvellement du label.

La labellisation est également un atout pour **sensibiliser les usagers** des espaces concernés sur les enjeux de la gestion écologique et le changement de paradigme auquel elle conduit, avec une modification des paysages et notamment une présence accrue de plantes sauvages spontanées ou d'insectes.

**Le cimetière Saint-Roch de Grenoble témoigne que la labellisation EcoJardin est possible partout, y compris dans des sites sensibles tels que les cimetières. Les fleurs sauvages, les arbres et les massifs fleuris, la végétalisation des cheminements donnent une nouvelle place à la nature et offrent un paysage empreint de sérénité et respectueux de la mémoire des défunts. Pour une bonne acceptation de l'évolution paysagère de ces lieux particulièrement chargés en émotions, l'écoute et l'information des familles et visiteurs sont indispensables.**



© Christophe Huent, ville de Grenoble.





**Le domaine du Mas de Grille de la métropole de Montpellier abrite l'Ecolothèque, un centre de ressources et d'accueil de loisirs spécialisé sur la sensibilisation ainsi que l'éducation à l'environnement et au développement durable, avec une approche ludique et scientifique. La labellisation EcoJardin du site y constitue un formidable support pédagogique pour les gestionnaires du parc et les animateurs.**





Enfin, le label permet de **valoriser le travail des jardiniers professionnels** et l'engagement des élus dans les communes ou des propriétaires pour les sites privés. Pour les entreprises, il est un outil de contrôle de la qualité des prestations réalisées pour les maîtres d'ouvrage.

L'engagement dans la démarche de labellisation EcoJardin ouvre aussi les portes d'un vaste **réseau d'acteurs** partageant leurs expériences, les réussites comme les écueils traversés, avec

un objectif commun : faire progresser les outils et les techniques d'entretien au service d'une gestion écologique et durable des espaces verts et naturels de notre territoire et devenir une référence au plan national. Chaque année, fin janvier/début février, la Rencontre EcoJardin rassemble plusieurs centaines de membres du réseau pour une journée de témoignages et d'échanges, ainsi qu'un moment convivial autour de la remise des labels de l'année précédente.



**L'entreprise Marcel Villette de Gennevilliers (Hauts de Seine) est la première entreprise de paysage à avoir obtenu la labellisation EcoJardin pour son siège. Une reconnaissance qui valorise le savoir-faire de ses équipes et qui renforce la lisibilité de ses compétences spécifiques pour développer de nouveaux marchés.**

### UNE GOUVERNANCE TRIPARTITE POUR UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ

Le label a été conçu en étroite collaboration avec les gestionnaires d'espaces verts publics et privés, ainsi que les réseaux professionnels. Il s'appuie sur une gouvernance tripartite, gage des démarches qualité reconnues en France :

- Plante & Cité, plateforme nationale d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage, est propriétaire du label. Elle établit et fait évoluer le référentiel avec l'appui d'un comité technique ;
- L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB), anime la procédure d'attribution. Elle s'appuie sur un comité de labellisation composé de 25 membres représentant la maîtrise d'ouvrage publique ou privée (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, groupes immobiliers...), les entreprises et les régies, les experts scientifiques et techniques, l'enseignement et la formation, les associations professionnelles et l'État (ministère de l'agriculture et de l'alimentation et ministère de la transition écologique et solidaire) ;
- Des organismes indépendants sont chargés de l'audit des sites (bureaux d'études ALTI-CIME et Brassica, Oréade-Brèche, ARP-Asstrance, Urban&Sens).

Les partenaires fondateurs du label ont œuvré à son élaboration sous l'égide de Plante & Cité : villes de Besançon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Orléans, Paris et Rennes, maîtrise d'ouvrage privée d'espaces verts ouverts au public (Groupe Pierre et Vacances – Center Parcs), associations professionnelles (HORTIS – les responsables d'espaces nature en ville, Association des Ingénieurs Territoriaux de France et Association des Techniciens Territoriaux de France), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

# DIX ANS DE REcul SUR LES PRATIQUES DE GESTION ÉCOLOGIQUE

Les retours d'expériences des professionnels engagés dans la démarche EcoJardin depuis dix ans démontrent concrètement que la gestion écologique est possible partout et qu'elle permet un processus d'amélioration continue et de partage des bonnes pratiques pour tous les acteurs de la ville. La labellisation peut se déployer aussi bien sur de grands espaces naturels que sur des parcs historiques, des jardins remarquables ou des squares de quartiers, dans des cimetières, des jardins d'habitats collectifs sociaux, accompagnements de voies, des entreprises privées, des sites industriels ou des aéroports.

Les premiers cimetières ont été labellisés à Versailles, Besançon ou Grenoble dès 2012, avant même l'obligation réglementaire de l'arrêt des pesticides sur ces espaces contraints et avec une bonne acceptation sociale. Les nombreux sites historiques ou les jardins remarquables labellisés prouvent que la gestion écologique est tout à fait compatible avec l'art des jardins et n'entraîne pas une uniformisation des paysages. Pour les entre-

prises du paysage, la labellisation représente une opportunité de devenir force de proposition auprès des donneurs d'ordre et de se positionner sur de nouveaux marchés, par exemple la gestion des espaces extérieurs des bailleurs publics et privés ou les sièges d'entreprises. Plutôt qu'une banalisation des tâches, la labellisation et la gestion écologique valorisent les métiers liés à l'entretien des espaces végétalisés. Elles offrent aux jardiniers la possibilité de diversifier leur travail et de développer de nouvelles compétences, sur les plantes sauvages, les insectes, le sol, la gestion de l'eau, etc.

La labellisation ne concerne pas que les professionnels, elle implique les habitants qui deviennent acteurs de leur cadre de vie, comme le montrent les actions menées dans les jardins familiaux ou les résidences collectives labellisées. Dans les collectivités territoriales, elle implique à la fois les politiques, les gestionnaires et les jardiniers et dans les entreprises privées, elle s'intègre dans leur politique RSE.



**L'aéroport d'Orly est le premier site aéroportuaire à recevoir la labellisation EcoJardin (en 2021) pour ses espaces végétalisés bordant les pistes. Une reconnaissance pour ce gestionnaire engagé depuis 20 ans dans une démarche de préservation de l'environnement et de la biodiversité qui démontre que la gestion écologique est possible sur un site avec de hautes contraintes de sécurité**



La mise en œuvre de la gestion écologique implique des changements de pratiques et l'acquisition de nouvelles compétences pour les jardiniers. A Lyon, la collectivité a constitué et formé durant deux ans un réseau d'experts en biodiversité au sein des équipes de chaque arrondissement. Ils suivent et animent les inventaires naturalistes permettant une gestion pertinente et adaptée des parcs labellisés



© Ville de Lyon





La labellisation EcoJardin de sites gérés par des bailleurs sociaux comme la Résidence des Pléiades de la Soclova à Angers souligne que la transition vers la gestion écologique peut tout à fait se réaliser à coûts constants pour les locataires. De plus, les animations pédagogiques et les actions de communication (journal des locataires, expo photo, panneaux d'information) permettent une nouvelle appropriation et un plus grand respect des lieux, alors considérés comme de véritables espaces de vie et de convivialité.

### UNE EXPOSITION ITINÉRANTE POUR MIEUX SENSIBILISER AUX PRATIQUES DE GESTION ÉCOLOGIQUE

Depuis septembre 2020, Plante & Cité met à disposition gratuitement\* pour les structures accueillant du public (communes, entreprises, associations, établissements de formation...) une exposition pédagogique richement illustrée. L'objectif est de sensibiliser sur la gestion écologique et ses bienfaits, en donnant à voir des exemples variés qui soulignent la diversité des paysages de la nature en ville et des pratiques exemplaires développées par des jardiniers professionnels. L'exposition se compose de panneaux génériques pour présenter les éléments fondamentaux de la gestion écologique et des retours d'expériences autour de ces points clefs.

En complément, la part belle est donnée au vi-

suel, avec une cartographie et plus de 120 photographies. Sept vidéos courtes, accessibles via des QR codes ou sur écran, complètent l'ensemble avec des interviews de professionnels et d'élus qui témoignent sur les idées reçues les plus communes, comme par exemple « la gestion écologique, c'est la fin de l'esthétique et de l'art des jardins » ou « la gestion écologique, ça n'amène que des nuisances ».

Deux versions de l'exposition sont disponibles, une pour l'intérieur et l'autre pour le plein air, avec de multiples possibilités d'adaptation des installations en fonction de la place disponible.

**Pour en savoir plus sur le contenu et les modalités de réservation :**

**<https://www.plante-et-cite.fr/n/l-exposition-itinerante-parcs-et-jardins-en-gestion-ecologique/>**

\*hors frais d'envoi



# PERSPECTIVES

« Depuis dix ans, l'engouement pour le label EcoJardin ne cesse de grandir et les années à venir sont riches de projets ! Le label constitue une véritable opportunité, une porte d'entrée pour accompagner l'ensemble des acteurs de la ville sur la transition écologique. »

François Darchis, président du comité de labellisation EcoJardin, conseiller municipal de la ville de Versailles, première vice-présidence de Plante & Cité.

En 2022, plusieurs événements marqueront les dix ans du label EcoJardin porté par Plante & Cité et l'agence régionale de la biodiversité Ile-de-France. Le mardi 31 mai a été retenu pour célébrer cet anniversaire à Versailles et en particulier les labellisés 2020 et 2021. Ils recevront à cette occasion les certificats qui n'ont pu être remis du fait de la crise sanitaire.

Tout au long de l'année, les labellisés sont invités à organiser des visites de sites à destination des usagers ou de leurs partenaires, afin de partager les bonnes pratiques mises en œuvre depuis la création du label. Au second semestre, un séminaire de travail sera organisé à Angers. Il croisera les regards de toutes les parties prenantes du label, membres du comité de labellisation et comité technique, labellisés, experts, auditeurs... Il sera l'occasion de faire le point sur les évolutions du référentiel, la procédure de labellisation, son positionnement et les outils de communication pour un label toujours plus qualitatif sur le plan scientifique et technique et toujours

plus opérationnel pour les professionnels.

L'élaboration d'un recueil « best of » des initiatives développées par les labellisés permettra de sensibiliser un public encore plus large sur les pratiques de gestion écologique au service de la nature en ville et des citoyens.

Pour les prochaines années, le comité de labellisation a identifié plusieurs axes de travail :

- le maintien du haut niveau de qualité du label en s'appuyant sur une veille scientifique et technique permanente et approfondie ;
- l'élargissement des actions de communication pour faire connaître le label et permettre une plus large appropriation des démarches de gestion écologique ;
- le développement de synergies et de partenariats avec les Ministères, l'Office français de la Biodiversité et les autres acteurs de la transition écologique porteurs de démarches de valorisation ;
- le déploiement du label EcoJardin sur d'autres territoires.



**Le centre de promotion sociale agricole de Combourg (Ile et Vilaine) a saisi l'opportunité de la labellisation EcoJardin pour développer des travaux pratiques autour de la gestion écologique au sein des différentes formations en aménagement paysagers qu'il propose. Une démarche qui a permis une montée en compétences des stagiaires en cohérence avec les attentes des professionnels mais aussi un plus grand partage entre eux explique Patricia Le Bon, enseignante au CPSA.**

## ECOJARDIN, UN OUTIL INSPIRANT QUI ESSAIME

En Belgique, le référentiel EcoJardin a été adapté au contexte wallon et plusieurs gestionnaires et réseaux se sont montrés intéressés par l'utilisation du référentiel EcoJardin (au Luxembourg, en Espagne ou encore dans la région de Bruxelles). Dans le cadre d'un projet baptisé Greenville et soutenu par l'Office français de la Biodiversité, Plante & Cité et le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Guadeloupe ont proposé une panoplie de livrables (guide de recommandations, calendrier d'intervention, fiches transversales pour les décideurs, vidéos de bonnes pratiques) sur la gestion écologique des espaces de nature en ville aux Antilles. D'autres pistes sont envisagées pour répondre aux attentes de labellisation de collectivités et gestionnaires de La Réunion et Mayotte.





Inaugurée à Angers au Parc de l'Arboretum, l'exposition itinérante sur la gestion écologique est un bon moyen de faire connaître les pratiques professionnelles de gestion écologique et de sensibiliser petits et grands à la diversité de ses paysages.



# EN SAVOIR PLUS SUR LES PORTEURS DU LABEL ECOJARDIN

## **PLANTE & CITÉ : CENTRE TECHNIQUE NATIONAL SUR LA NATURE EN VILLE**

Plante & Cité est le centre technique national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage. Sous statut associatif, il compte aujourd'hui plus de 650 adhérents (collectivités, entreprises du paysage, bureaux d'études, établissements de recherche et de formation...).

Parrainé par l'AMF et soutenu par l'interprofession VAL'HOR et par les ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie, Plante & Cité développe la recherche et l'expertise pour apporter des réponses innovantes pour l'aménagement et la gestion des espaces verts et naturels urbains dans la perspective du développement durable. Sujet exploré par les professionnels depuis de nombreuses années, la gestion écologique fait partie du cœur de l'expertise du centre technique.

Créé à Angers, Plante & Cité bénéficie du soutien d'Angers Loire Métropole et participe à la dynamique du pôle de compétitivité mondial Végépolys Valley, notamment sur l'axe végétal urbain.

**Plante & Cité**  
Ingénierie de la nature **en ville**  
Center for landscape and **urban** horticulture

## **L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE (ARB-ÎDF)**

Créée en 2018, l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) est le fruit d'un partenariat fort entre la Région Île-de-France et l'Office français pour la biodiversité (OFB) avec l'Institut Paris Région comme opérateur et le soutien de l'État et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. L'ARB îdF constitue une plateforme de coopération renforçant les missions de services publics de ces organismes. Délégation territoriale de l'OFB, l'ARB îdF a pour missions d'évaluer l'état de la biodiversité, de suivre son évolution, d'identifier les priorités d'actions régionales, de diffuser les bonnes pratiques et de sensibiliser le public à sa protection. Née de Natureparif et forte de 10 années d'action au service de la biodiversité, son objectif est de renforcer l'action engagée et de l'ancrer durablement dans les territoires, tout en contribuant activement à la Stratégie nationale pour la biodiversité. Avec une nouvelle fonction d'ingénierie territoriale, l'Agence travaille aussi à l'émergence et l'essaimage de projets vertueux.

Portée par le département dédié à la biodiversité de l'Institut Paris Région, c'est la 1ère Agence régionale de la biodiversité opérationnelle sur le territoire français.



### **CONTACTS**

Site internet :  
[www.label-ecojardin.fr](http://www.label-ecojardin.fr)

### **CONTACTS PRESSE**

Ludovic Provost : [ludovic.provost@plante-et-cite.fr](mailto:ludovic.provost@plante-et-cite.fr)  
Sandrine Kocki : [sandrine.kocki@institutparisregion.fr](mailto:sandrine.kocki@institutparisregion.fr)

### **POUR LES QUESTIONS TECHNIQUES OU RELATIVES AU RÉFÉRENTIEL**

Aurore Micand : [aurore.micand@plante-et-cite.fr](mailto:aurore.micand@plante-et-cite.fr)

### **POUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA PROCÉDURE DE LABELISATION**

Jonathan Flandin : [jonathan.flandin@institutparisregion.fr](mailto:jonathan.flandin@institutparisregion.fr)

# ECOJARDIN POUR QUI, COMMENT ?

## QUESTIONS - RÉPONSES

### Qui peut candidater et pour quels types de sites ?

Tous les maîtres d'ouvrage publics ou privés peuvent déposer une candidature pour faire labelliser un site ou un ensemble de sites (un dossier par site).

Tous les types d'espaces paysagers sont éligibles : parcs et jardins, espaces naturels, cimetières, sièges d'entreprises, campus de formation, jardins d'habitats collectifs, patrimoine arboré...

Le dépôt de candidature peut se faire toute l'année.

### Quelles sont les étapes clefs de la procédure ?

Le candidat s'informe sur la démarche - inscription, référentiels, critères évalués, coûts... - en consultant le règlement EcoJardin disponible sur le site Internet dédié au label.

Le candidat crée ensuite un compte pour s'inscrire en ligne et fournir les documents demandés.

Le travail des auditeurs s'organise en deux phases, avec l'examen du dossier de candidature complété par une visite de terrain.

Le Comité de labellisation se réunit (deux fois par an, fin juin et fin novembre) pour valider ou non la labellisation des sites. Il s'appuie sur le respect des critères essentiels, la note globale et l'avis de l'auditeur ayant suivi le dossier.

Une fois labellisé le candidat est invité à communiquer sur son action et à poursuivre son travail dans le cadre du processus d'amélioration continue.



### Combien coûte une labellisation ?

La labellisation d'un site coûte 715 € TTC et rémunère l'auditeur pour son expertise. Lorsqu'un gestionnaire choisit de s'engager dans une labellisation simultanée d'un nombre de sites supérieur à 10, seul un échantillonnage représentant un tiers des sites font l'objet d'un audit. Si l'ensemble des sites audités obtient le label, tous les sites non audités sont également labellisés. Si certains sites audités n'obtiennent pas le label, alors seuls les sites audités et conformes sont labellisés.

### Quelle est la durée de validité de la labellisation ?

Le label est attribué pour trois ans dans le cas d'une première candidature, puis tous les cinq ans pour les renouvellements.

### Comment les candidats sont-ils accompagnés ?

De nombreuses ressources sont disponibles en ligne sur le site dédié au label EcoJardin afin d'accompagner au mieux les candidats : manuel du candidat, référentiel et grilles d'évaluation, témoignages...

Le site Internet donne également accès à la description de tous les sites labellisés.



# QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

## RÉPARTITION DES SITES LABELLISÉS PAR GRANDE RÉGION DE LABELLISATION

Zone géographique	Nombre de sites labellisés	Part du total (%)
Centre	364	54,7
Grand Ouest	132	19,8
Sud-Ouest	64	9,6
Grand Est	49	7,4
Rhône-Alpes	36	5,4
Arc méditerranéen	15	2,3
Nord	5	0,8

NB : les zones géographiques listées ici ne sont pas issues du découpage administratif du territoire.

## DIVERSITÉ DES TYPES DE SITES LABELLISÉS

Type d'espace	Nombre de sites labellisés	Part du total (%)
Parcs et squares	335	50,4
Accompagnement d'habitations	120	18,0
Espaces naturels aménagés	53	8,0
Etablissements sociaux ou éducatifs	38	5,7
Accompagnement de voies	36	5,4
Etablissements industriels et commerciaux	35	5,3
Cimetières	21	3,2
Accompagnement de bâtiments publics	12	1,8
Jardins familiaux, partagés	9	1,4
Arbres d'alignements	4	0,6
Accompagnement de bâtiments publics	1	0,2
Campings	1	0,2

## RÉPARTITION DES SITES LABELLISÉS PAR TYPE DE GESTIONNAIRE

Type de structure	Nombre de structures	Nombre de sites labellisés	Part du total (%)
Commune	45	431	64,8
Entreprise	24	137	20,6
Intercommunalité	10	38	5,7
Bailleur social	5	26	3,9
Etablissement éducatif	24	24	3,6
Département	3	4	0,6
Centre hospitalier	3	3	0,5
Etablissement public	1	1	0,2
Particulier	1	1	0,2

# LISTE DES SITES LABELLISÉS

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### CFA CFPPA DE L'ALLIER

CFA CFPPA DE L'ALLIER

### CFPH D'ECULLY

CFPH D'ECULLY

### CFPPA DE MARMILHAT

JARDIN PÉDAGOGIQUE

### EPLFFPA CIBEINS

EPLFFPA CIBEINS

### METROPOLE DE LYON

DOMAINE DE LACROIX-LAVAL

PARC DE PARILLY

PARC TECHNOLOGIQUE PORTE DES ALPES

### GRENOBLE ALPES METROPOLE

BOIS DES VOULLANTS

CHARTREUSE DE PREMOL

PARC DE L'ILE D'AMOUR

### LYCEE HORTICOLE DE LYON-DARDILLY

LYCEE HORTICOLE DE LYON-DARDILLY

### MFR DE L'OUEST LYONNAIS

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

### UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

CAMPUS DE BRON

### VILLE D'ANNECY

JARDIN DU MANOIR DE NOVEL

JARDIN EN VILLE FINS

JARDIN EN VILLE SOLIDARITE

### VILLE DE GRENOBLE

CIMETIÈRE SAINT-ROCH

PARC DES CHAMPS ELYSÉES

PARC DES VALLONS - CASERNE DE BONNE

PARC FLAUBERT

PARC LA BRUYERE

PARC PAUL MISTRAL

VERGER ESSEN'CIEL

### VILLE DE LYON

CONFLUENCE «PARC DE SAÔNE»

JARDIN DES PLANTES ET

AMPHITHÉÂTRE DES TROIS GAULES

LE BRETILLOD

PARC DE CHAMBOVET

PARC DE GERLAND

PARC DE LA CERISAIE

PARC DE LA TÊTE D'OR

PARC DE MONTPELLAS

PARC DU VALLON

PARC NATUREL DU CLOS LAYAT

PARC SERGENT BLANDAN

TRAME VERTE QUARTIER NATURE

CHAMPVERT

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### CHS LA CHARTREUSE

CHS LA CHARTREUSE

### EPL VALDOIE

PARC DE VALDOIE FORMATION

### GRAND BESANÇON METROPOLE

PLATEFORMES VEGETALISEES

DU TRAMWAY

### LYCEE HORTICOLE DE TOURNUS

VERGER ÉCOLOGIQUE

### SUEZ EAU FRANCE

CHAMP CAPTANT DES GORGETS

### VILLE DE BESANÇON

CIMETIÈRE DE SAINT FERJEUX

CIMETIÈRE DES CHAMPS BRULEY

CITADELLE DE VAUBAN

COMBE BOICHARD

COULEE VERTE - COMBE SARAGOSSE

ESPACES NATURELS DES COLLINES

BISONTINES

JARDINS DU CASINO

PARC PUBLIC DES CHAPRAIS

PLANOISE CERISIER

ROSERAIE DU CLOS BARBIZIER

SQUARE ARCHEOLOGIQUE CASTAN

SQUARE COLUCHE

SQUARE COPIN

SQUARE DE FONTAINE ECU

### VILLE DE DIJON

ALLÉE DU PARC

CIMETIÈRE DES PÉJOCES

LAC KIR ET PROMENADE DE L'OUCHE

LES COMBES

PARC DE LA COLOMBIERE

PARC DE L'ARQUEBUSE

PARC HYACINTHE VINCENT

## BRETAGNE

### AFG KERPLOUZ LASALLE

AFG KERPLOUZ LASALLE

### CD COTES D'ARMOR

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LA ROCHE JAGU

### CFPPA KERLIVER

DOMAINE DE KERLIVER

### CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTERE

MANOIR DE KERNAULT

### CPSA DE COMBOURG

CPSA - CENTRE THEODORE MONOD

### FONDATION ALAIN DE ROSANBO

CHÂTEAU DE ROSANBO

### GROUPE ANTOINE DE ST-EXUPERY

GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT EXUPERY

### JARDIN BOTANIQUE YVES ROCHER

JARDIN BOTANIQUE YVES ROCHER

### LYCÉE/CFA DU MENÉ

LYCÉE/CFA DU MENÉ

### MFR DE SAINT GREGOIRE

LES RABINARDIERES MFR DE SAINT GREGOIRE

### MFR PLABENNEC

JARDIN BOTANIQUE

### VILLE DE BAIN-DE-BRETAGNE

PARC DU TROCADERO

### VILLE DE RENNES

ALLEE LOUISE WEISS

ARBRES D'ALIGNEMENT

BASSIN DE RETENUE EAUX PLUVIALES

BERGES DE L'ILLE

BOIS DES MATELOUÈRES

BOIS HABITE

BOULEVARD D'ARMORIQUE

BUTTES ANTI BRUIT ROCADE

CHEMIN DES LOUVRIES

CIMETIÈRE DE L'EST

CIMETIÈRE DU NORD

CIMETIÈRE SAINT-LAURENT

COULÉE VERTE DU LANDRY

COULÉE VERTE PATTON

CRECHE LOUISE BODIN

ETABLISSEMENTS SOCIAUX

ÉDUCATIFS Q10

ETABLISSEMENTS SOCIAUX



## ANNEXES

ÉDUCATIFS Q11  
ETABLISSEMENTS SOCIAUX  
ÉDUCATIFS Q12  
ETABLISSEMENTS SOCIAUX  
ÉDUCATIFS Q6  
ETABLISSEMENTS SOCIAUX  
ÉDUCATIFS Q7  
ETABLISSEMENTS SOCIAUX  
ÉDUCATIFS Q8  
ETABLISSEMENTS SOCIAUX  
ÉDUCATIFS Q9  
ETANG DES LONGS CHAMPS  
FERME POUR ENFANTS DES BASSES  
GAYEULLES  
GROUPE SCOLAIRE GUILLEVIC  
GROUPE SCOLAIRE TREGAIN  
JARDIN ALBERT RENOUF  
JARDIN DE LA GUÉRINAIS  
JARDIN DES ORMEAUX  
JARDIN SAINT-GEORGES  
JARDINS FAMILIAUX DE CLEUNAY  
JARDINS FAMILIAUX DE LA POTERIE  
JARDINS FAMILIAUX DE PONT LAGOT  
JARDINS FAMILIAUX LA BINTINAIS  
JARDINS FAMILIAUX DU BREIL  
LA PRAIRIE DE LA POTERIE  
LA PRÉVALAYE  
PARC DE BEAUREGARD  
PARC DE BRÉQUIGNY  
PARC DE MAUREPAS  
PARC DE VILLEJEAN  
PARC DES GAYEULLES  
PARC DES HAUTES OURMES  
PARC DES TANNEURS  
PARC DU DOMAINE ST CYR  
PARC DU THABOR  
PARC HAMELIN OBERTHUR  
PARC JEAN GUY  
PARC MARC SANGNIER  
PLACE DU PARLEMENT  
PRAIRIES SAINT MARTIN  
PROMENADE DES BONNETS ROUGES  
PROMENADE GEORGES BRASSENS  
PROMENADE MADELEINE  
DESROSEAUX  
QUAI SAINT CYR  
RUE DU BERRY  
RUE GABRIEL GERMAIN  
SQUARE AMIRAL ANDRE ROUX  
SQUARE ANTOINE JAGU  
SQUARE CHARLES GÉNIAUX  
SQUARE CLAUDE LIGOT  
SQUARE DE LA MOTTE

SQUARE DE LA TOUCHE  
SQUARE DE SETUBAL  
SQUARE DE VILLENEUVE  
SQUARE DES ECOTAIS  
SQUARE DES FRANÇAIS LIBRES  
SQUARE DU DOURO  
SQUARE DU GENERAL DELESTRAINT  
SQUARE DU LUXEMBOURG  
SQUARE GUY HOUIST  
SQUARE PAUL LANGEVIN  
SQUARE TANNOU

### VILLE DE VITRE

CAMPING MUNICIPAL « SAINT-ETIENNE »  
JARDIN DU PARC

## CENTRE-VAL-DE-LOIRE

### HUMANIS

OLIVET

### VILLE DE BOURGES

JARDIN DE LAZENAY

### VILLE D'ORLEANS

JARDIN DES PLANTES  
PARC DE LA FONTAINE DE L'ÉTUVÉE

## GRAND EST

### VILLE DE CORNIMONT

SENTIER DES COLVERTS

### VILLE DE METZ

JARDINS JEAN-MARIE PELT

### VILLE DE NANCY

JARDIN DE L'ECOLE DE NANCY  
JARDIN DOMINIQUE ALEXANDRE  
GODRON  
JARDIN PAUL VERLAINE  
JARDINS DU BELVÉDÈRE  
PARC BLONDLOT  
PARC BONNET  
PARC DE GENTILLY  
PARC DE LA CURE D'AIR  
PARC DE LA PÉPINIÈRE  
PARC OLRY  
PARC SAINTE-MARIE  
PARC SAINT-MANSUY

### VILLE DE STRASBOURG

JARDIN DES DEUX RIVES  
PARC DE LA CITADELLE  
PARC DE L'ORANGERIE  
PARC DU HEYRITZ

PARC DU POURTALÈS  
PARC SHULMEISTER

### VILLE DE TROYES

PARC DES MAROTS  
PARC DES MOULINS  
PARC LA FONTAINE

## HAUTS-DE-FRANCE

### ESPACE NATUREL LILLE METROPOLE

CHAÎNE DES LACS - VAL DE MARQUE  
PARC DE LA DEÛLE

### LYCÉE AGRO ENVIRONNEMENTAL D'ARRAS

LYCÉE AGRO ENVIRONNEMENTAL  
D'ARRAS

### LYCÉE HORTICOLE DE RIBÉCOURT

LYCÉE HORTICOLE DE RIBÉCOURT

### VILLE DE DUNKERQUE

PARC DU VENT

## ÎLE-DE-FRANCE

### AéROPORT DE PARIS-ORLY

AÉROPORT DE PARIS-ORLY

### BATIGÈRE IDF

324 ROUTE D'ENGHEN ARGENTEUIL  
AUBERGE DU CHATEAU  
CHAMPGUERIN ARGENTEUIL  
COLOMBES CÔTE D'AUTY  
CRETEIL FRANCOIS MITTERAND  
DOURDAN VILLA FORTIN  
FRANCOIS ADAM ST MAUR DES  
FOSSÉS  
LES BERGERIES  
LES FRANCES MONTIGNY LES  
CORMEILLES  
LES IMPRESSIONNISTES  
LES TILLEULS A PORCHEVILLE  
LIMAY LES COUTURES  
MONTESSON LES CASCADES  
MONTGERON PRAIRIE DE L'OLY  
PARIS 11 MOULIN JOLY  
PARIS BRUANT  
PARIS ÎLOT BLAISE  
PARIS PÂLI-KAO  
PARIS STENDHAL  
PRG 7101 / 7151 / 7453 SUCY EN BRIE  
- PRES TOURILLONS - CHATEAU  
DE SUCY  
PUTEUX FRAGONARD

## ANNEXES

RESIDENCE 10 NORMANDS  
RESIDENCE 2 BOURGUIGNONS  
RESIDENCE 37 NORMANDS  
RESIDENCE 58 BOURGUIGNONS  
RESIDENCE 8 MAI 1945 ETAMPES  
RESIDENCE BALCON OUEST  
RESIDENCE BOIS D'ARCY  
RESIDENCE CAMILLE CLAUDEL  
RESIDENCE CHAMPY NESLE NOISY-  
LE-GRAND  
RESIDENCE CHÂTEAU LIVRY-GARGAN  
RESIDENCE CHEVALERET  
RESIDENCE CLOS DE L'ECU HOUDAN  
RESIDENCE COROT LIMAY  
RESIDENCE CRIMEE  
RESIDENCE DES JASMINES  
RESIDENCE DR GUILLEMINOT LIMAY  
RESIDENCE EDGARD DEGAS  
FONTENAY-SOUS-BOIS  
RESIDENCE EUGENE GALBRUN  
NOGENT-SUR-MARNE  
RÉSIDENCE FÉLIX FAURE  
RESIDENCE FONTAINE  
RESIDENCE FRANCONVILLE  
RESIDENCE G. POMPIDOU 1  
RÉSIDENCE HARDY  
RESIDENCE JEAN JAURES BONDY  
RESIDENCE JEAN ZAY  
RESIDENCE JULES ROMAIN  
RESIDENCE LA PLAINE  
RESIDENCE LACHARRIERE CRETEIL  
RESIDENCE LE MARNOIS II NOISY-  
LE-GRAND  
RESIDENCE LES BEAUDOTTES  
SEVRAN  
RESIDENCE LES BOIS DU TEMPLE  
RESIDENCE LES CLOSEAUX LIMAY  
RESIDENCE LIMAY VALLERY  
RESIDENCE MANGIN MONTGERON  
RESIDENCE MANIN  
RESIDENCE MOULIN A VENT  
DOURDAN  
RÉSIDENCE NOBEL  
RESIDENCE PLACE DES VOSGES  
RESIDENCE ROBESPIERRE LIMAY  
RÉSIDENCE ROUGEMONT  
RESIDENCE SALVADORE ALLENDE  
CHAMPIGNY  
RESIDENCE SURESNES  
RESIDENCE VERDUN FONTENAY-  
SOUS-BOIS  
RESIDENCE VOLTA  
RESIDENCE WALDECK ROUSSEAU

RESIDENCES G. POMPIDOU  
SARTROUVILLE CROIX MALLARD  
SARTROUVILLE JUSSIEU  
SEVRAN 3 HECTARES  
SURESNES POMPIDOU 2  
VANVES POTIN  
**BNP PARIBAS REAL ESTATE**  
CRYSTAL PARK  
**BOUYGUES CONSTRUCTION**  
CHALLENGER  
**CA PARIS VALLEE DE LA MARNE**  
PARC DE NOISIEL  
**CA VAL D'YERRES VAL DE SEINE**  
PARC DE LA MAISON DE  
L'ENVIRONNEMENT  
**CD VAL D'OISE**  
JARDIN DU MUSÉE DE L'OUTIL  
**CDC HABITAT**  
LES BLEUETS  
RÉSIDENCE LES FOLIES  
**CH INTERCOMMUNAL ROBERT  
BALLANGER**  
HÔPITAL ROBERT BALLANGER  
**CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER**  
SQY PARK (SITE DES CHÊNES)  
**ENTREPRISE MARCEL VILLETTE**  
SIÈGE MARCEL VILLETTE  
**GENCINA DÉFENSE OUEST**  
RESIDENCE SAINT-CHARLES  
VOUILLÉ  
**GRAND PARIS SEINE OUEST**  
PARC DE BILLANCOURT  
**GROUPE SMA**  
PARC DE COLOMBES  
**HAUTS-DE-SEINE HABITATS**  
7 MEDERIC LA GARENNE-COLOMBES  
CITE JARDINS SURESNES  
RPA HAMEAU MEUDON  
**ICADE**  
PARC DE LA CERISAIE  
PARC DES PORTES DE PARIS  
PARC DU PONT DE FLANDRES  
PARIS ORLY RUNGIS  
**ICF HABITAT LA SABLIERE**  
EPINAY-SOUS-SENART  
PARC GAILLON  
PRES SAINT-MARTIN  
**PARIS HABITAT**  
211 GAMBETTA  
66 BESSIERES  
BLANQUI CROULEBARBE  
CENSIER SANTEUIL  
CRIMÉE MODERNE

FONTENAY/BOIS LUTHER KING  
GOEFFROY ST HILAIRE  
INTERNE LOEB  
LEFEBVRE DANTZIG  
MANIN SERRURIER  
MEAUX CARREL  
MOLITOR  
PORTE DE VITRY  
PORTE MONTROUGE  
SCHOMBERG MORLAND  
SQUARE PERRICHONT MONT BLANC  
ST CLOUD BUZENVAL  
VILLOT RAPÉE  
**PARIS LA DEFENSE**  
LE JARDIN DES REFLETS  
**SEMPARISEINE**  
FRONT DE SEINE  
**SEQENS**  
RESIDENCE ASNIERES 02  
RESIDENCE GARCHES 01  
RESIDENCE IGNY 01  
RÉSIDENCE JEAN JAURES  
**SMA**  
ROISSY PARIS NORD 2  
**SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL**  
PARC LA DÉFENSE-NANTERRE-SEINE  
PARC ORSAY UNIVERSITÉ  
**SUEZ EAU FRANCE**  
USINE D'EAU POTABLE DU PECQ  
CROISSY  
**UBS REAL ESTATE**  
CAMPUS PLEYAD  
**UNIVERSITE PARIS DIDEROT**  
STATION D'ÉCOLOGIE FORESTIÈRE  
**UNIVERSITE PARIS-NANTERRE**  
CAMPUS UNIVERSITÉ PARIS  
NANTERRE  
**VEOLIA EAU**  
FORT DE CORMEILLES  
GMA SITE DE NOISY-LE-GRAND  
LES SORBIERS  
RESERVOIR DE CLAMART LA PLAINE  
RÉSERVOIR DE COEUILLY  
RÉSERVOIR DE MONTFERMEIL  
RÉSERVOIR DE SACLAY  
RÉSERVOIR DE VILLIERS LE BEL  
RÉSERVOIRS DE GAGNY  
RÉSERVOIRS DE MONTIGNY (R1-R2)  
RÉSERVOIRS DE VILLEPINTE  
USINE DE CHOISY-LE-ROI  
USINE DE MÉRY-SUR-OISE  
USINE DE NEUILLY-SUR-MARNE  
USINE D'ORGEMONT



## ANNEXES

USINE ET RÉSERVOIRS DE FRÉPILLON

### VILLE DE COLOMBES

CENTRE NATURE  
COULÉE VERTE  
PARC CAILLEBOTTE  
PRAIRIE DU MOULIN JOLY

### VILLE DE COURBEVOIE

BERGES DE SEINE  
CIMETIÈRE DES FAUVELLES  
JARDIN AUX PAILLONS  
SKATE PARC ET JARDIN DES  
FAUVELLES  
SQUARE CHÂTEAU DU LOIR

### VILLE DE FONTAINEBLEAU

CIMETIÈRE COMMUNAL

### VILLE DE GENNEVILLIERS

COULÉE VERTE DU PARC DES SPORTS  
JARDIN CHENARD ET WALCKER  
PARC DES SEVINES

### VILLE DE GONESSE

PARC DE L'EGLANTIER

### VILLE DE MASSY

PARC GEORGES BRASSENS

### VILLE DE NANTERRE

CIMETIÈRE PARC DU MONT VALÉRIEN  
PARC DES CHENEVREUX

### VILLE DE PANTIN

ARBRES D'ALIGNEMENTS DE PANTIN  
AVENUE GENERAL LECLERC / RUE  
DIDEROT / RUE DENIS PAPIN  
CENTRE ADMINISTRATIF  
CENTRE DE LOISIRS LA COLOMBE  
CHEMIN DES CARRIERES  
CIMETIÈRE DES POMMIERS  
ECOLE SAINT-EXUPERY  
ESPACE CANDALE/BEL AIR  
ESPACE DDE  
MAIL CHARLES DE GAULLE  
MAIL PIERRE DESPROGES  
MASSIF HENRI WALLON  
MASSIF ROMAINVILLE  
PARC DE HOTEL DE VILLE / SQUARE  
ALLENDE  
PARC DE LA MANUFACTURE DES  
TABACS  
PARC DE LA REPUBLIQUE  
PARC DES COURTILLIERES  
PARC DIDEROT  
PARC HENRI BARBUSSE  
PARC MONTGOLFIER  
PARC PETIT AUGER  
PARC STALINGRAD  
PARVIS SIMONE VEIL

PASSAGE HONORE

PASSAGE NEXCITY

PROMENADE CHARLES AURAY

PROMENADE COURTOIS/LA VOISIER

PROMENADE JULES AUFFRET

PROMENADES DES PETITS PONTS

QUAI DE L'AISNE

ROUTE NATIONALE 2

RUE DES 7 ARPENS

RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 / RUE DE  
LA PAIX

RUE DU 8 MAI 1945

RUE HOCHÉ

RUE LEPINE

RUE MEISSONIER

RUE VICTOR HUGO

RUE WEBER / RUE LESIEUR

RUES MARIE-THERESE / RUE CECILE

FAGUET / RUE GUILLAUME TELL / VOIE  
DE LA RESISTANCE

SERRES MUNICIPALES

SQUARE ANATOLE FRANCE

SQUARE ANNE FRANCK

SQUARE DE L'EGLISE

SQUARE DU 19 MARS 1962

SQUARE DU 8 MAI 1945

SQUARE EPHEMERE

SQUARE JOSSERAND

SQUARE REVEL

SQUARE VAUCANSON

TALUS DELIZY / FIL DE L'EAU

TROU MEHUL

ZAC DES GRANDS MOULINS

ZAC DU PORT

### VILLE DE PARIS

ARBRES D'ALIGNEMENTS DU BOIS DE  
VINCENNES

ARCHIPEL DES BERGES DE LA SEINE -  
NIKI DE SAINT-PHALLE

ATELIER DE JARDINAGE MINIMES BV

ATELIER SAINT MANDÉ

ATELIER LA PLAINE BV

BOIS DE VINCENNES

ECOLE DU BREUIL

JARDIN DE L'OBSERVATOIRE

JARDIN DE LA FOLIE TITON ET

ESPACES VERTS PROCHES (11ÈME)

JARDIN DES SERRES D'AUTEUIL ET

SQUARE DES POÈTES (16ÈME)

JARDIN DU CHAMPS DE MARS ET

PROMENADE D'AUSTRALIE (7ÈME)

LES JARDINS DES CHAMPS ELYSÉES  
(8<sup>ème</sup>)

MAIL DE BIÈVRE ET JARDIN MICHELET  
(13<sup>ème</sup>)

PARC DE BAGATELLE

PARC DES BUTTES CHAUMONT

PARC FLORAL DE PARIS

PARC MONTSOURIS

SITE PRINCIPAL ANDRÉE ULMANN

SITE PRINCIPAL ASPIRANT DUNAND

SITE PRINCIPAL ATLANTIQUE

SITE PRINCIPAL BEAUHARNAIS

SITE PRINCIPAL BELA BARTOK

SITE PRINCIPAL BELLEVILLE

SITE PRINCIPAL CARDINAL PETIT DE  
JULLEVILLE

SITE PRINCIPAL CITROËN

SITE PRINCIPAL DAUPHINE

SITE PRINCIPAL DE LA BUTTE DU

CHAPEAU ROUGE

SITE PRINCIPAL DE LA PORTE DE ST  
CLOUD

SITE PRINCIPAL DEBERGUE RENDEZ-  
VOUS

SITE PRINCIPAL DEBROUSSE

SITE PRINCIPAL DU PARC DE CHOISY

SITE PRINCIPAL DU PARC

KELLERMANN

SITE PRINCIPAL DU PARC MONCEAU

SITE PRINCIPAL DU RANELAGH

SITE PRINCIPAL DU SERMENT DE

KOUFFRA

SITE PRINCIPAL DU SQUARE VILLEMIN

SITE PRINCIPAL DU TROCADÉRO

SITE PRINCIPAL EOLE

SITE PRINCIPAL GARE DE CHARONNE II

SITE PRINCIPAL LÉON FRAPIÉ

SITE PRINCIPAL LES HALLES

SITE PRINCIPAL MARSEILLAISE

SITE PRINCIPAL MARTIN LUTHER KING

SITE PRINCIPAL ONU

SITE PRINCIPAL PAUL LANGEVIN

SITE PRINCIPAL RENÉ BINET

SITE PRINCIPAL RENÉ LE GALL

SITE PRINCIPAL RICHARD LENOIR

SITE PRINCIPAL SAINT ELOI

SITE PRINCIPAL SAINT HONORE

CHAMPION

SITE PRINCIPAL SAINT LAMBERT

SITE PRINCIPAL SANTIAGO DU CHILI

SITE PRINCIPAL SQUARE VILLEMIN

TRANCHE 2

SITE PRINCIPAL TUNNEL DE REUILLY

SITE SECONDAIRE ALLERAY SAINT-  
AMAND

## ANNEXES

SITE SECONDAIRE ARSENAL  
SITE SECONDAIRE BAUDRICOURT  
SITE SECONDAIRE BRASSAI  
SITE SECONDAIRE BRETEUIL  
SITE SECONDAIRE CARPEAUX  
SITE SECONDAIRE CASQUE D'OR  
SITE SECONDAIRE CATHERINE  
LABOURE  
SITE SECONDAIRE CHAMPLAIN  
SITE SECONDAIRE CHANOINE VIOLET  
SITE SECONDAIRE CHARLES PEGUY  
SITE SECONDAIRE CLAIRE MOTTE  
SITE SECONDAIRE CLAUDE BERNARD  
SITE SECONDAIRE CLOS FEUQUIÈRES  
SITE SECONDAIRE COLLET  
SITE SECONDAIRE COULÉE VERTE  
SITE SECONDAIRE DALPAYRAT  
SITE SECONDAIRE DE LA ROQUETTE  
SITE SECONDAIRE DES AMANDIERS  
SITE SECONDAIRE DES INVALIDES  
SITE SECONDAIRE DES JARDINS DE  
L'OBSERVATOIRE  
SITE SECONDAIRE DESRUELLES  
SITE SECONDAIRE DU MOULIN DE LA  
POINTE  
SITE SECONDAIRE FLANDRE TANGER  
MAROC  
SITE SECONDAIRE GAINSBURG  
SITE SECONDAIRE GUSTAVE  
MESUREUR  
SITE SECONDAIRE HELOISE ET  
ABELARD  
SITE SECONDAIRE HLM BAGNOLET  
SITE SECONDAIRE ILOT RIQUET  
SITE SECONDAIRE JARDIN TINO ROSSI  
SITE SECONDAIRE JCN FORESTIER  
SITE SECONDAIRE JEAN XXIII  
SITE SECONDAIRE JUAN MIRO  
SITE SECONDAIRE JULIA BARTET  
SITE SECONDAIRE LA PLAINE  
SITE SECONDAIRE LANNES  
SITE SECONDAIRE LÉON  
SITE SECONDAIRE LÉON SERPOLLET  
SITE SECONDAIRE LÉOPOLD ACHILLE  
SITE SECONDAIRE LILY LASKINE  
SITE SECONDAIRE LOUIS XIII  
SITE SECONDAIRE MONCEAU  
SITE SECONDAIRE NICOLE DE  
HAUTECLOQUE  
SITE SECONDAIRE NORWID  
SITE SECONDAIRE PARODI  
SITE SECONDAIRE PASSY  
SITE SECONDAIRE PC15

SITE SECONDAIRE PEREIRE  
SITE SECONDAIRE PERINE  
SITE SECONDAIRE PLACE D'ITALIE  
SITE SECONDAIRE RACHMANINOV  
SITE SECONDAIRE REUILLY/PAUL  
PERNIN  
SITE SECONDAIRE SAINT SIMONIENS  
SITE SECONDAIRE SAINTE ODILE  
SITE SECONDAIRE SARAH  
BERNHARDT  
SITE SECONDAIRE SEVERINE  
SITE SECONDAIRE SUCHET  
SITE SECONDAIRE SUZANNE BUISSON  
SITE SECONDAIRE VIADUC DES ARTS  
SITE SECONDAIRE VIVIANI  
SITE SECONDAIRES ARÈNES DE  
LUTÈCE  
SITE SECONDAIRES DES EPINETTES  
SITE SECONDAIRE COMPANS  
SITE SECONDAIRE HENRI HUCHARD  
SQUARE CARLO SARRABEZOLLES ET  
ESPACES VERTS PROCHES (15<sup>ème</sup>)  
SQUARE DES BATIGNOLLES ET  
ESPACES VERTS PROCHES (17<sup>ème</sup>)  
SQUARE DU TEMPLE ET ESPACES  
VERTS PROCHES (3<sup>ème</sup>)  
SQUARE LOUISE MICHEL ET ESPACES  
VERTS PROCHES (18<sup>ème</sup>)  
SQUARES DU QUARTIER NORD PAUL  
VALERY (12<sup>ème</sup>)  
SQUARES ET JARDINS DU QUARTIER  
GARE DE CHARONNE (20<sup>ème</sup>)  
SS DENFERT ROCHEREAU

### VILLE DE PUTEAUX

JARDIN DES VIGNES  
PARC DU MOULIN  
PARC LEBAUDY ILE DE PUTEAUX

### VILLE DE VERSAILLES

CIMETIÈRE DE MONTREUIL  
CIMETIÈRE DE NOTRE-DAME  
CIMETIÈRE DES GONARDS  
CIMETIÈRE SAINT-LOUIS  
COUR DES SENTEURS  
JARDIN DE L'ECOLE DES POSTES  
JARDIN DES ETANGS GOBERT  
JARDIN DES MUSICIENS ITALIENS  
JARDINS FAMILIAUX SÉVIGNÉ-  
CHARCOT  
PARC BALBI  
PARC BONNE AVENTURE  
PARC DE LA PORTE VERTE  
PARC DE PICARDIE  
PARC DESNOUETTES

PARC SÉMALLÉ  
SQUARE JEANNE D'ARC

---

## NORMANDIE

### EPLEPPA DE COUTANCES

COUTANCES METIERS NATURE

### VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARBRES D'ALIGNEMENTS DE  
CHERBOURG-OCTEVILLE  
BOIS DU MAUPAS  
CIMETIÈRE DES AIGUILLONS  
CIMETIÈRE DES RAGOTINS  
CIMETIÈRE SAINT-MARTIN  
JARDIN DU FOYER PRÉVERT  
JARDIN MONTEBELLO  
JARDIN PUBLIC  
PARC DE LA FAUCONNIÈRE  
PARC DU CHÂTEAU DES RAVALET  
PARC LIAIS  
QUARTIER DE LA BUTTE  
QUARTIER EST  
QUARTIER JARDIN PUBLIC  
QUARTIER NORD  
QUARTIER SUD  
VALLON ROQUETTES-BUCAILLE  
VALLON SAUVAGE

### VILLE DU HAVRE

ESPACES VERTS DE L'ABBAYE  
DE GRAVILLE  
LES JARDINS SUSPENDUS  
PARC JULES VERNE  
SQUARE SAINT-ROCH

---

## NOUVELLE-AQUITAINE

### ACTEMIUM BORDEAUX PROCESS

ACTEMIUM BORDEAUX PROCESS

### BORDEAUX METROPOLE

AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY-  
TOCTOUCAU  
CIMETIÈRE DE LA CHARTREUSE  
JARDIN DE LA BÉCHADE  
JARDIN DE LA VISITATION  
JARDIN DES BARRIÈRES  
JARDIN DES DAMES DE LA FOI  
JARDIN PUBLIC  
PARC AUX ANGELIQUES  
PARC BORDELAIS  
PARC DES BERGES DU LAC  
PARC DES BERGES DU NORD



## ANNEXES

PARC MONSÉJOUR  
PARC RIVIÈRE  
PROMENADE CORAJOUR  
RESERVE ECOLOGIQUE DES BARAILS  
SÉQUENCE DESCHAMPS  
SQUARE BRASCASSAT  
SQUARE DE MADRAN

### CD DORDOGNE

DOMAINE DEPARTEMENTAL DE  
CAMPAGNE  
PARC FRANÇOIS MITTERAND

### HÔPITAL CHARLES PERRENS

HÔPITAL CHARLES PERRENS

### MAAF

MAAF SIEGE CHAURAY

### MAIF

SIÈGE SOCIAL MAIF

### VILLE DE BASSENS

DOMAINE DE BEAUVAL  
PARC PANORAMIS

### VILLE DE CENON

PARC DU CYPRESSAT  
PARC PALMER

### VILLE DE DAX

PARC DU SARRAT

### VILLE DE FLOIRAC

DOMAINE DE LA BURTHE

### VILLE DE LORMONT

PARC DE L'ERMITAGE

### VILLE DE MERIGNAC

BOIS DU BURCK  
PARC DE BEAUDÉSERT  
PARC DE BOURRAN  
PARC DE L'ORÉE DES DEUX VILLES  
PARC DE TENET  
PARC DU CHÂTEAU  
PARC DU LUCHEY  
PARC DU VIVIER

### VILLE DE PESSAC

BOIS DES ROSES  
CIMETIÈRE DE PESSAC  
GIRATOIRE DU POUJEAU  
PARC CAZALET  
PARC FONTAUDIN

---

## OCCITANIE

### FONCIERE DES REGIONS

PARC INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE  
DE LA POMPIGNANE

### MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

ÉCOLOTHÈQUE DE MONTPELLIER  
MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

### VILLE D'ALES

PARC MÉDITERRANÉEN DE  
CONILHÈRES

### VILLE DE MONTPELLIER

DOMAINE DE MERIC  
PARC CLÉMENCEAU  
PARC DE LA LIRONDE  
PARC DE LA RAUZE  
PARC DES PASTOURELLES  
PARC FONT-COLOMBE  
PARC MAGNOL  
PARC SOPHIE DESMARETS  
SQUARE DE LA TOUR DES PINS  
SQUARE JEAN MONNET

### VILLE DE NARBONNE

JARDIN DE LA REVOLUTION  
JARDIN SAINT PAUL

### VILLE DE PERPIGNAN

BOIS DES CHENES  
CANAL DE PERPIGNAN « LAS CANALS »  
JARDIN PUIG-VILLA DES TILLEULS  
PARC DE LA PÉPINIÈRE  
PARC SANT VICENS

---

## PAYS DE LA LOIRE

### ANGERS LOIRE METROPOLE

PARC DES ARDOISIÈRES  
PARC DES SABLIERES

### EPLFPA ANGERS LE FRESNE

EPLFPA ANGERS LE FRESNE

### ESA ANGERS LOIRE

PARC DE L'ESA

### LYCÉE ANDRÉ PROVOST

LYCÉE ANDRÉ PROVOSTS

### SOCLOVA

LES PLEIADES  
PAPILLAI

### VILLE D'ANGERS

LAC DE MAINE ABORDS ETHIC ETAPE  
ET PLAGE  
PARC DE BALZAC  
PARC DE LOISIR DU LAC DE MAINE  
PARC DU HUTREAU  
PARCS SAINT-NICOLAS

### VILLE DE NANTES

CIMETIÈRE TOUTES AIDES  
PARC BOTTIÈRE CHÉNAIE  
PARC DE LA CRAPAUDINE  
PARC DE L'AMANDE

PARC DES OBLATES  
PARC DE LA CHANTRERIE  
PARC DU GRAND BLOTTEREAU

### VILLE DE SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

PRE PETIT

### VILLE DE SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

ILE FORGET  
ILE PINETTE

---

## PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

### SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

PARC CLUB DU GOLF AIX

### VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

PARC CHRISTINE BERNARD

### VILLE DE MARSEILLE

PARC ATHENA  
PARC BORTOLI  
PARC CENTRAL DE BONNEVEINE  
PARC DE LA BUZINE  
PARC DE LA COLLINE SAINT JOSEPH  
PARC DE LA MOLINE  
PARC DE L'OASIS  
PARC SAINT-CYR

### VILLE DE NICE

CAROL DE ROUMANIE  
CASTEL DES DEUX ROIS  
JARDIN DU MONASTÈRE DE CIMIEZ /  
BOIS SACRÉ  
PARC FORESTIER DU MONT BORON  
PROMENADE DU PAILLON



# EcoJardin

la référence de gestion écologique

Plante & Cité et l'Agence régionale de la biodiversité Ile-de-France portent le label EcoJardin, démarche qualité nationale sur la gestion écologique des espaces verts.

A l'occasion des 10 ans du label, retour sur son contenu, ses valeurs, le réseau des labellisés et le bilan des évolutions des pratiques professionnelles de gestion écologique.